



Partir en **stage à l'étranger** : adresses utiles en **Bretagne**

SOMMAIRE

1 – Avant de se lancer

- 1-1 Stage et convention
- 1-2 Formalités, budget...
- 1-3 Organiser sa recherche
- 1-4 Lieux d'information en Bretagne

2 – Programmes et aides (dans le cadre de ses études)

- 2-1 Le programme Erasmus+
- 2-2 Aides nationales
- 2-3 Aides régionales
- 2-4 Aides départementales
- 2-5 Aides locales
- 2-6 Autres aides
- 2-7 La mobilité collective

3 – Des dispositifs pour une première expérience professionnelle (hors études)

- 3-1 Le programme Erasmus+
- 3-2 Erasmus pour jeunes entrepreneurs (EYE)
- 3-3 Les autres programmes

4 – Autres pistes

5 – L'Europass

A CONSULTER :

Préparer son séjour à l'étranger

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.11

Partir au pair à l'étranger

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.23

Le volontariat international

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.26

Les fiches Actuel CIDJ par pays

www.enroutepourlemonde.org

Le site pour les jeunes bretons souhaitant partir à l'étranger. Etudier, faire un stage, travailler, être volontaire, partir autrement... :

- conseils pour bâtir votre projet et préparer votre départ (formalités, transport, logement...)
- informations sur les programmes et les aides financières
- adresses utiles en Bretagne
- idées pour vivre une première expérience à l'étranger
- témoignages de jeunes bretons
- agenda des manifestations
- lieux d'information près de chez vous

www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

Le portail national sur la mobilité européenne et internationale. Moteur de recherche permettant selon votre profil, d'identifier différentes possibilités

1 – Avant de se lancer

1-1 Stage et convention

Avant toute recherche, il faut savoir que la notion de stage et **les pratiques varient selon les pays** (obligatoire ou non, rémunéré ou pas, assimilé à une période de travail...).

La convention de stage

Pour la plupart des stages, vous devez être inscrit dans un établissement scolaire, un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de formation.

► S'il s'agit d'un **stage obligatoire**, faisant partie intégrante du programme d'enseignement, une convention tripartite est signée entre l'établissement de formation, le stagiaire et l'entreprise d'accueil.

Elle précise le cadre et les conditions (dates, lieu, horaires de travail, contenu du stage, indemnisation...). Le stagiaire est soumis au règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

Cette convention permet au stagiaire de bénéficier d'une couverture sociale liée principalement aux accidents du travail.

Elle permet également de conserver le statut d'élève, d'étudiant, d'apprenti.

► Dans le cadre d'un **stage facultatif**, il est possible d'obtenir une convention auprès de son établissement à condition que le stage soit reconnu comme faisant partie de la formation et ayant un lien avec le diplôme préparé.

► Pour les **stages hors cursus** : soyez très vigilant sur les postes proposés car dans certains cas, il s'agit d'emplois déguisés (remplacement de poste, augmentation de l'activité...), dont la rémunération n'est pas à la hauteur du travail demandé.

► A savoir : **pour les personnes sorties du système scolaire**, il existe des programmes qui permettent d'effectuer un stage à l'étranger. Rubrique « Des dispositifs pour une 1ère expérience ».

A consulter

- -> www.euroguidance-france.org : informations générales et par pays
- -> www.diplomatie.gouv.fr / Services aux citoyens / Préparer son expatriation / Dossiers pays : rubrique Emploi-stage pour chaque pays.

1-2 Formalités, budget...

Les démarches pour préparer un départ sont différentes selon la destination et la durée du séjour.

A prévoir !

- **S'informer sur les papiers nécessaires** (carte d'identité, passeport, titre de séjour, visa...).
- **Se renseigner sur les démarches en matière de santé** (vaccinations, protection sociale, assurance...).
- **Evaluer le budget nécessaire** (transport, logement, nourriture...).

A consulter

- -> www.diplomatie.gouv.fr / Services aux citoyens / Préparer son expatriation
- -> www.enroutepourlemonde.org / S'informer / Préparer son départ



1-3 Organiser sa recherche

- ▶ Elle s'effectue par **candidature spontanée**, par réponse à des **offres** ou bien en passant par un organisme spécialisé.
- ▶ Comme pour une recherche d'emploi, **il faut** :
 - ✓ **s'y prendre tôt** (au moins six mois à l'avance, si possible),
 - ✓ **définir son projet** (bilan personnel et objectifs de stage),
 - ✓ faire le point sur ses **acquis**,
 - ✓ évaluer son **niveau en langue**,
 - ✓ **s'informer sur le ou les pays** envisagés,
 - ✓ **cibler les entreprises**,
 - ✓ préparer **CV** et **lettre de motivation**.

Contact

- -> www.enroutepourlemonde.org / S'informer / Faire un stage : comment chercher, les sites utiles, les lieux ressources en Bretagne.
- -> www.euroguidance-france.org : informations générales et par pays.
- -> <http://mavoieproeurope.onisep.fr> : portail européen pour la mobilité des jeunes en voie professionnelle.
- -> <http://erasmusintern.org> : plateforme d'offres de stages lancée par le réseau étudiant ESN (Erasmus student network).

1-4 Lieux d'information en Bretagne

■ Votre établissement d'enseignement

Renseignez-vous auprès des services et personnes ressources au sein de votre établissement (SUIO-IP, Service des stages ou des Relations Internationales, bibliothèques). Documentation, journées d'information, offres, liste des structures ayant déjà accueilli des stagiaires, information sur les partenariats existants...

■ Les associations d'étudiants

Elles peuvent mettre à disposition leur réseau pour des contacts.

■ Les Chambres de Commerce et d'Industrie

Elles disposent d'annuaires d'entreprises et peuvent vous renseigner sur les entreprises bretonnes implantées à l'étranger.

Contact

- -> www.bretagne.cci.fr/economie-et-territoires/chiffres-cles/les-grandes-entreprises-bretonnes

■ Le réseau Information Jeunesse

Les Points et Bureaux Information Jeunesse (PIJ, BIJ) informent tous les jeunes sur tous les sujets qui les concernent à un moment de leur parcours : formations, métiers, emploi, logement, santé, vie quotidienne, vacances, loisirs, engagement, initiatives ... et **mobilité internationale**.

- ▶ Sur place, un(e) **professionnel(le) à votre écoute**, une **documentation** nationale et régionale pour une première information **sur les différentes mobilités** (toutes les pistes, préparer son départ, étudier, faire un stage, travailler, être volontaire, partir au pair, chantiers de bénévoles, monter un projet individuel ou collectif...) et **par pays**.
- ▶ Ils peuvent également proposer des **forums ou ateliers d'information** en lien avec l'international.

Contact

- -> www.enroutepourlemonde.org/lieux/

■ Jeunes à Travers le Monde - JTM

L'association a pour objet de favoriser la mobilité internationale des jeunes bretons (notamment d'Ille-et-Vilaine) de 16 à 35 ans. Concernant les stages, elle gère plusieurs **dispositifs en direction des demandeurs d'emploi**. (cf « Des dispositifs pour une première expérience professionnelle ».

Contact

- Jeunes à Travers le Monde : Espace Anne de Bretagne, 15 rue Martenot, 4ème étage, 35000 Rennes - 02 99 78 35 36
- > jtm.info@international-jtm.com
- > www.international-jtm.com

■ Les missions locales

Les missions locales **accueillent, informent, orientent** les jeunes de **16 à 25 ans, sortis du système scolaire**, et les accompagnent dans leur **projet d'insertion professionnelle**.

- ▶ Information et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés qui souhaitent partir à l'étranger pour travailler, progresser en langue, expérimenter un projet professionnel, vivre une expérience culturelle...
- ▶ Orientation vers les différents dispositifs et partenaires qui permettent de réaliser ce type de projet.

Contact

- -> www.enroutepourlemonde.org/lieux/

2 - Programmes et aides (dans le cadre de ses études)

A savoir !

Certaines aides financières sont liées à des programmes qui sont coordonnés directement par votre établissement. C'est le cas pour les programmes européens, les bourses nationales sur critères sociaux, les aides du Conseil régional de Bretagne.

- ▶ Votre établissement doit avoir déposé en amont une demande auprès de l'organisme concerné.
- ▶ Il valide avec vous votre projet.
- ▶ Il gère ensuite les dossiers et les choix d'attribution, en fonction du quota de bourses attribué.

2-1 Le programme Erasmus+

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020.

- ▶ **Il concerne tous les publics** : lycéens en formation professionnelle, apprentis, étudiants...
- ▶ **On part principalement dans les pays du programme** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Turquie.
- ▶ **C'est votre établissement qui gère l'aspect financier. Vous ne pouvez pas faire une demande directement.**

■ Pour les jeunes en formation professionnelle

Faire un stage dans un autre pays

Suivre une période de formation accompagnée d'un stage dans un autre pays

Erasmus+ permet aux lycées professionnels et aux CFA (centres de formation des apprentis) d'organiser des périodes de stage dans un autre pays ou de nouer un partenariat avec un autre établissement pour proposer une période de formation accompagnée d'un stage dans un autre pays.

- ▶ Lycéens de l'enseignement technique ou professionnel et apprentis (**jusqu'au niveau bac**), y compris les élèves qui préparent une mention complémentaire bac+ 1.



- ▶ A partir de 2 semaines.
- ▶ Aide financière pour les frais de voyage et de séjours selon barème, gérée par l'établissement.

Contact

- Votre établissement
- Votre CFA
- -> www.generation-erasmus.fr

A savoir !

- ▶ Peuvent être concernés les **salariés en formation** qualifiante ou diplômante (niveau bac maximum), financée dans le cadre d'un CIF, du plan de formation, ou en contrat de professionnalisation. Le contact reste l'établissement de formation.
- ▶ **Attention** : si la formation aboutit à un diplôme reconnu de l'enseignement supérieur (BTS compris), ils sont éligibles à Erasmus+ Enseignement supérieur (cf ci-dessous, pour les étudiants).

■ Pour les étudiants

Faire un stage dans un autre pays

Erasmus+ permet à des étudiants, apprentis du supérieur (post-bac) de partir faire un stage.

- ▶ Etudiants en licence, master, doctorat, en BTS, BTSA, DUT..., en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation post-bac.
- ▶ A partir de la 1ère année – 2 à 12 mois.
- ▶ Aide mensuelle variable en fonction de la destination, gérée par l'établissement.

Contact

- Votre établissement
- -> www.generation-erasmus.fr

A savoir !

- ▶ On peut bénéficier de **12 mois de mobilité** (étude et/ou stage) **par cycle** (Licence, master ou doctorat).
- ▶ Les **personnes en formation continue** (CIF, contrat ou période de professionnalisation) qui préparent un diplôme de l'enseignement supérieur reconnu (BTS, licence professionnelle, master....) sont concernées par ce volet du programme.
- ▶ Les étudiants souhaitant partir en tant qu'**assistant de langue** dans un pays européen doivent dorénavant en faire la demande dans le cadre d'un stage.

■ Pour les jeunes diplômés, les demandeurs d'emploi

Dans le cadre d'Erasmus+, il existe des programmes qui permettent de faire un stage professionnel « hors études » en Europe : consulter le chapitre 3-1.

■ Pour les professionnels

Se former, faire un stage ou une période d'observation dans un autre pays.

Enseigner dans un établissement d'un autre pays.

Erasmus+ encourage la mobilité des professionnels par le biais de formations, de stages, de situations d'observation dans une structure d'un autre pays. C'est aussi la possibilité d'enseigner.

- ▶ Personnels de l'enseignement et de la formation professionnelle,
- ▶ Personnels de l'enseignement supérieur,
- ▶ Personnels des entreprises intervenant dans les établissements,
- ▶ 2 jours à 2 mois.

Contact

- Votre employeur
- -> www.generation-erasmus.fr
- Agence Erasmus+ France Education & Formation
-> www.agence-erasmus.fr

■ Exemples de programmes Erasmus+ portés par des réseaux bretons

Erasmus+ BEEP : pour l'enseignement agricole public breton

- ▶ C'est le programme Erasmus+ mis en place par le réseau breton des établissements d'enseignement agricole publics
- ▶ Concerne les élèves, apprenti-es ou stagiaires en formation adulte dans un lycée public agricole de Bretagne (Bac pro, Brevet Pro (BP), CAPA, BPA, Certificat de spécialisation).
- ▶ Stage de 2 à 4 semaines.

Contact

- Réfèrent coopération internationale de votre établissement
- Informations : -> www.formation-agricole-bretagne.fr/programme-erasmus-beep/faire-une-demande-de-bourse

Erasmus+ Movil'App : pour les apprentis des centres de formation des CCI et Chambres des métiers

- ▶ C'est le programme Erasmus+ mis en place par le réseau breton centres de formation des CCI et Chambres des métiers.
- ▶ Stage de 2 à 26 semaines.

Contact

- Votre CFA
- > www.bretagne.cci.fr/mobilite-en-europe
- > facebook : Apprentis destination Europe

Erasmus+ B'Mouve : pour les élèves et étudiants de d'établissements de formations sanitaires et sociales

- ▶ C'est le programme Erasmus+ mis en place par 16 établissements de formations sanitaires et sociales, avec le Conseil Régional.
- ▶ Elèves : stage de 14 jours minimum en Europe.
- ▶ Etudiants : stage de 2 mois minimum en Europe.

Contact

- Votre établissement s'il est partenaire
- Ecoles paramédicales de Vannes (IFSI et IFAS)
- CHRU de Brest (IFSI, IFAS, école de sage-femme, IFMK)
- Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Croix-Rouge Bretagne (IFSI, IFAS, IFAP)
- Askoria – Les métiers des solidarités
- Institut pour le Travail Educatif et Social (ITES) de Brest
- Institut de Formation en Pédiatrie-podologie, Ergothérapie et Masso-kinésithérapie (IFPEK) de Rennes
- Centre hospitalier de Saint-Brieuc (IFSI)
- Centre hospitalier de Redon (IFAS)
- Centre hospitalier de Fougères (IFAS, IFA)
- Institut de formation professionnelle Santé de Quimper (IFAS)
- Centre de formation Saint Michel de Malestroit (IFAS)
- Hôtel Dieu de Pont l'Abbé (IFAS)
- Lycée des métiers Marie Lefranc de Lorient (IFAS)

2-2 Aides nationales

■ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Aide à la mobilité internationale

Les étudiants boursiers sur critères sociaux ou bénéficiaires d'une aide spécifique peuvent bénéficier d'une aide à la mobilité complémentaire à la bourse du CROUS.

- ▶ Stage à l'étranger, ou séjour d'études à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges.
- ▶ Durée : 2 mois minimum, jusqu'à 9 mois.
- ▶ Montant mensuel : 400 € avec une limite de 9 mois au cours de l'ensemble de ses études.
- ▶ Les bénéficiaires sont sélectionnés par l'établissement d'enseignement supérieur dont ils dépendent (quota annuel d'aides attribuables).

Contact

- Service relations internationales de votre établissement.



■ Ministère de l'Agriculture

Pour les élèves de Bac pro, Bac Technologique et BTSA

Aide pour un stage de 4 semaines consécutives minimum.

- ▶ Destination : tous pays.
- ▶ Bourse individuelle forfaitaire
- ▶ Non cumulable avec les aides du Conseil régional de Bretagne ou du programme Erasmus+.

Contact

- Les dossiers sont gérés directement par votre établissement.
- -> <http://moveagri.ning.com> : informations, témoignages
- -> <http://agriculture.gouv.fr/thematique-generale/enseignement-recherche>

Pour les étudiants des établissements d'enseignement supérieur

Aide pour un stage de 6 semaines consécutives minimum.

- ▶ Etudiants (BTS exceptés) préparant un diplôme national (ingénieur, vétérinaire, paysagiste)
- ▶ Bourse individuelle
- ▶ Destination : tous pays

Contact

- Les dossiers sont gérés directement par votre établissement.
- -> <http://moveagri.ning.com> : informations, témoignages
- -> <http://agriculture.gouv.fr/thematique-generale/enseignement-recherche>

Bourses du programme Glen-Geco

Programme européen d'éducation au développement par la mobilité qui favorise les échanges inter-européens et la participation à la solidarité internationale.

- ▶ Etudiants de l'enseignement supérieur agricole
- ▶ Stages de 3 mois ou plus en binôme franco-allemand ou trinôme européen dans une organisation partenaire sur des thèmes variés : agriculture, environnement, éducation.
- ▶ Remplir un formulaire de candidature en fonction des stages proposés (liste d'offres).

Contact

- -> <http://moveagri.ning.com> : informations, témoignages
- -> www.chlorofil.fr / Système éducatif agricole / coopération internationale

2-3 Aides régionales

■ Bourses Jeunes à l'international (JALI) du Conseil Régional de Bretagne

A noter

Le dispositif « Jeunes à l'international » (JALI) du Conseil régional Bretagne s'adresse à :

- des **publics « pré-bac »** (lycéen de filière professionnelle ou élève de formation sanitaire et sociale), pour soutenir des stages professionnels à l'étranger (26 jours minimum).
- des **publics « post-bac »** (étudiant ou apprenti en BTS, DUT, Licence, Master ou formation sanitaire et sociale), pour des séjours d'études ou des stages professionnels.
- Les **critères** d'attribution (durées minimales, destinations, calcul de la bourse...) varient en fonction des publics et des formations.
- Cette bourse est **non cumulable** avec toute autre aide publique à la mobilité (européenne, nationale, régionale, départementale ou locale) et non renouvelable au cours d'un même cycle.
- Pour tous renseignements, contactez le référent « stages » ou « relations internationales » de **votre établissement**.

JALI pour les publics pré-bac

Public

- ▶ Elèves en formation initiale dans les formations suivantes :
 - Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP, CAPA, CAPM)
 - Bac Professionnel
 - Brevet des Métiers d'Art
 - Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle (DTMS)

- Bac technologique « Hôtellerie » (formation comprenant un stage obligatoire à l'étranger inscrit au référentiel de formation)
- FCIL (formation complémentaire d'initiative locale)
- Mentions complémentaires
- Formations sanitaires et sociales de niveau V ou IV, agréées par la Région.

Modalités

- ▶ Stage de 26 jours consécutifs, dont 20 jours minimum en stage.
- ▶ Destinations : tous pays étrangers (l'Outre-Mer n'est éligible que pour les élèves en formation sanitaire et sociale).

Financement

- ▶ Forfait de 460 €, quelle que soit la durée du séjour et la destination.

JALI pour les étudiants en BTS/DUT

Public

- ▶ Etudiants en formation initiale inscrits en BTS ou en DUT dans l'un des établissements éligibles au dispositif.
- ▶ Le quotient familial du foyer fiscal de rattachement du candidat ne doit pas excéder 30000 €.

Modalités

- ▶ Stage ou séjour d'études, 26 jours consécutifs minimum.
- ▶ Destinations : tous pays étrangers (l'Outre-Mer n'est pas éligible).

Financement

- ▶ Forfait départ de 150 €, pour tous les candidats. Bourse de 200 € par mois, dans la limite de 2 mois.
- ▶ Majoration de 150 € par mois (dans la limite de 2 mois) pour les boursiers sur critères sociaux et pour ceux en situation de handicap.

JALI pour les étudiants en Licence, Master

Public

- ▶ Etudiants inscrits en formation initiale, à temps complet, en Licence, Master ou équivalent dans l'un des établissements bretons éligibles.
- ▶ Le quotient familial du foyer fiscal de rattachement du candidat ne doit pas excéder 30 000 €.

Modalités

- ▶ Stage ou séjour d'études de 80 jours consécutifs minimum.
- ▶ Destinations : tous pays étrangers (l'Outre-Mer n'est pas éligible).

Financement

- ▶ 200 € par mois, dans la limite de 10 mois.
- ▶ Majoration de 150 € par mois (dans la limite de 10 mois) pour les boursiers sur critères sociaux et pour ceux en situation de handicap.

JALI pour les étudiants en apprentissage

Public

- ▶ Apprentis en formation post-bac, inscrits dans l'un des établissements bretons éligibles.
- ▶ Le quotient familial du foyer fiscal de rattachement du candidat ne doit pas excéder 30 000 €.

Modalités

- ▶ Stage ou séjour d'études de 19 jours consécutifs minimum.
- ▶ Destinations : tous pays étrangers (l'Outre-Mer n'est pas éligible).

Financement

- ▶ 200 € par mois, dans la limite de 10 mois.
- ▶ Majoration de 150 € par mois pour les candidats en situation de handicap, dans la limite de 10 mois.

JALI pour les étudiants en formation sanitaire ou sociale

Public

- ▶ Etudiants inscrits en formation initiale dans l'une des formations agréées et financées par la Région.
- ▶ Le quotient familial du foyer fiscal de rattachement du candidat ne doit pas excéder 30 000 €.

Modalités

- ▶ Stage ou séjour d'études, 26 jours consécutifs minimum.
- ▶ Destinations : tous pays étrangers et l'Outre-mer.

Financement

- ▶ Forfait départ de 150 € pour tous les candidats. Bourse de 200 € par mois, dans la limite de 2 mois.
- ▶ Majoration de 150 € par mois (dans la limite de 2 mois) pour les boursiers sur critères sociaux et pour ceux en situation de handicap.



Contact

- ▶ Prendre contact avec leur **établissement** (service relations internationales, référent stages...) avant de déposer un dossier sur l'Extranet « Aides individuelles » de la Région Bretagne.
- ▶ La sélection des candidats est réalisée par les établissements qui peuvent définir des critères de sélection complémentaires à ceux de la Région Bretagne.
- ▶ En savoir plus : -> <http://jeunes.bretagne.bzh> , rubrique Démarches / bouger à l'étranger

2-4 Aides départementales

CONSEILS DEPARTEMENTAUX DES COTES D'ARMOR ET DU FINISTERE

Il n'y a pas d'aide pour les études ou stages à l'étranger.

CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE

■ Bourse JTM 35

Jeunes à Travers le Monde, avec le Conseil départemental 35

Public

▶ Pour les 16-35 ans qui résident (ou leurs parents) dans le département d'Ille-et-Vilaine depuis plus d'un an au moment du départ.

Modalités

- ▶ Les étudiants peuvent prétendre à cette bourse si :
 - leur projet a un lien avec la solidarité internationale (SI) ;
 - ils réalisent un stage à l'étranger non obligatoire dans leur cursus ou ils choisissent de réaliser à l'étranger un stage obligatoire dans leur cursus alors que celui-ci peut se faire en France.

Financement

- ▶ Bourse jusqu'à 500 € sur décision de la commission d'attribution.
- ▶ Non cumulable avec une aide d'Erasmus+ ou d'un Conseil régional.

Contact

- Jeunes à Travers le Monde : Espace Anne de Bretagne - 15, rue Martenot - 35000 Rennes - 02 99 78 35 36
- > jtm.info@international-jtm.com
- > www.international-jtm.com

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN

■ CampusTrotter56

Bourses pour les étudiants morbihannais effectuant un séjour d'études, stage ou séjour de recherche, de 4 semaines minimum, à l'étranger.

Public

- ▶ Avoir entre 18 et moins de 26 ans au moment du séjour.
- ▶ Foyer fiscal des parents ou de l'étudiant, s'il est fiscalement indépendant, dans le Morbihan.
- ▶ Respecter un plafond de revenu brut global (barème sur le site).

Modalités

- ▶ Séjour d'études, stage ou séjour de recherche, de 4 semaines minimum, à l'étranger.
- ▶ Pour les séjours d'études, l'aide peut aussi être sollicitée si l'on part étudier dans un autre pays à titre individuel, sans être rattaché à un établissement en France. Par contre, les séjours linguistiques et voyages pédagogiques sont exclus.
- ▶ Dépôt de la demande impérativement avant le départ.
- ▶ Faites votre demande en ligne sur le **guichet en ligne des aides départementales** : <https://subventions.morbihan.fr>

Financement

- ▶ Aide variant entre 400 € et 800 € selon la destination et la durée du séjour.
- ▶ Cumulable avec la subvention d'études du département.

- ▶ Non cumulable avec l'aide à la mobilité du Conseil régional Bretagne, cumulable avec les autres aides à la mobilité (bourse Erasmus+, bourse du CROUS, aides d'autres collectivités...).

Contact

- Conseil départemental du Morbihan
Direction de l'éducation, du sport et de la jeunesse
2 rue de Saint-Tropez - CS 82400
56009 Vannes Cedex
02 97 54 83 64
-> jeunesse@morbihan.fr
-> www.morbihan.fr

2-5 Aides locales

■ Aides des mairies, communautés de communes

Certaines d'entre elles accordent des soutiens sous des formes variées aux étudiants effectuant un séjour dans les villes jumelées.

Contact

- Services "Education" ou "Relations Internationales" de votre mairie ou de votre communauté de communes.

■ Aides des établissements

Selon leurs choix de politique internationale, les établissements d'enseignement supérieur peuvent décider de consacrer des moyens spécifiques au soutien de la mobilité internationale de leurs étudiants.

Contact

- Votre établissement d'enseignement, service relations internationales ou stages.

2-6 Autres aides

■ Mairies, communautés de communes

Des villes entretiennent des relations avec leurs homologues en Europe. Certaines d'entre elles accordent des soutiens sous des formes variées aux étudiants effectuant un séjour dans les villes jumelées.

Contact

- Services "Education" ou "Relations Internationales" de votre mairie ou de votre communauté de communes.

■ Aides des établissements d'origine

Selon leurs choix de politique internationale, les établissements d'enseignement supérieur peuvent décider de consacrer des moyens spécifiques au soutien de la mobilité internationale de leurs étudiants. En règle générale il s'agit de soutiens ciblés accordés sur sélection à des étudiants "avancés".

Contact

- Service Relations internationales de votre établissement.

■ Allemagne

- ▶ L'**OFAJ** (Office franco-allemand pour la jeunesse) propose plusieurs dispositifs d'aide à la mobilité en Allemagne.
 - -> www.ofaj.org
- ▶ Le **DAAD** (Office allemand d'échanges universitaires) propose également certaines aides.
 - -> paris.daad.de



■ Québec

► L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) propose une bourse de mobilité pour la réalisation d'un stage au Québec dans le cadre des études.

Contact

- -> www.ofqj.org

■ Sur le site du Ministère des Affaires étrangères et européennes...

Information sur certaines bourses attribuées par des pays étrangers, ainsi que sur les programmes des fondations ou associations.

Contact

- -> www.diplomatie.gouv.fr : rubrique service aux citoyens / Préparer son expatriation / Etudes supérieures

2-7 La mobilité collective

Des projets de mobilité collective (voyage d'études, échange scolaire...) peuvent être mis en place par vos enseignants ou vos responsables de formation et faire appel à des programmes spécifiques.

► Ces programmes concernent tous les niveaux d'enseignement général ou professionnel, les apprentis, les personnes en formation continue.

► Vous pouvez être associé au montage du projet, même en être à l'initiative, mais c'est à votre établissement de bâtir le dossier et de déposer les demandes de financement.

Contact

- Pour connaître les aides, consulter la fiche Actuel Bretagne 8.52 « Etudier à l'étranger : adresses utiles en Bretagne ».

3 - Dispositifs pour une première expérience professionnelle (hors études)

Certains organismes proposent en effet aux jeunes diplômés ou demandeurs d'emploi des programmes, sous la forme de stages hors études, d'aide aux démarches, et/ou d'aide financière qui faciliteront votre 1ère expérience professionnelle à l'étranger.

3.1 - Les programmes européens

Dans le cadre d'Erasmus+, il existe des programmes qui permettent de faire un stage professionnel « hors études » en Europe.

■ Les stages post-études pour diplômés récents – Erasmus+

Erasmus+ ouvre la possibilité de mettre en place un projet de stage dans un autre pays. Le projet doit être validé avec l'établissement.

- Diplômés de moins d'un an de l'enseignement technologique et professionnel, de l'enseignement supérieur, apprentis.
- Avoir validé son projet durant sa dernière année d'études.
- 2 à 12 mois, dans l'année qui suit l'obtention du diplôme.

Contact

- Votre établissement d'origine

■ Stage Erasmus+ - Pôle emploi (demandeurs d'emploi)

Pôle emploi avec partenaires

Permettre à des demandeurs d'emploi de bénéficier d'une immersion linguistique et professionnelle dans une entreprise, au sein de l'Union européenne. Stage de 3 à 6 mois.

Public

► Etre inscrit comme demandeur d'emploi et résider en France. Sans limite d'âge ni conditions de diplôme.

► Etre ressortissant de l'Espace économique européen et/ou ayant le droit de travailler dans le pays de destination au moment de la candidature.

► Etre autonome, curieux et savoir s'adapter aux situations nouvelles.

Modalités

► Stage en entreprise de 12 ou 24 semaines.

► **Préparation** au départ : informations sur les conditions de vie et de travail dans le pays d'accueil et sur les moyens mis à disposition.

► **Accompagnement** par un conseiller Pôle emploi pendant la période de mobilité et au retour.

► Evaluation linguistique et cours de langue via une plateforme en ligne.

► **Statut** : demandeur d'emploi devenant stagiaire de la formation professionnelle, couvert par une assurance (rapatriement et responsabilité civile).

Financement

► Aides financières pour couvrir les frais de déplacement et d'hébergement.

Contact

- Votre conseiller Pôle emploi

-> www.pole-emploi.fr/informations/informations/international-@/international/

■ Stage Erasmus+ «Ariane»

(demandeurs d'emploi des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan)

Jeunes à Travers le Monde, avec les Conseils départementaux des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan

Vivre une **expérience professionnelle en Europe** en lien avec son domaine d'activité ou pour découvrir un nouveau métier. Stage en entreprise de **4 mois**.

Public

► **18 à 30 ans** en recherche d'emploi et résidant en Ille-et-Vilaine, dans les Côtes d'Armor ou le Morbihan.

► Pour les jeunes résidant dans les Côtes d'Armor ou le Morbihan, les places sont limitées.

Modalités

Présenter un **projet** de mobilité et remplir un **dossier** de candidature (téléchargeable sur le site).

► **Pays** concernés : Allemagne, Belgique, Croatie, Pays-Bas, Danemark, Norvège, Espagne, Royaume Uni, Irlande, Italie, Malte, Pologne, République Tchèque et Roumanie.

► **Départs** tout au long de l'année (prévoir un accompagnement d'environ 4 mois avant la date de départ effective).

► **Statut** : demandeur d'emploi devenant stagiaire de la formation professionnelle.

► **Accompagnement**

- **Avant** le départ, accompagnement à la recherche de stage, préparation administrative, convention de stage, préparation collective au départ.

- **Pendant** : chaque jeune est suivi par un tuteur de stage et un référent JTM.

- **Après** le séjour : session collective de bilan et de valorisation de compétences, rédaction d'un rapport et accompagnement administratif, attestation fin de formation.



Financement

- ▶ Sous conditions, possibilité de conserver les allocations chômage (ARE) / RSA pendant le séjour.
- ▶ Couverture sociale (protection maladie, accident de travail).
- ▶ Participation financière calculée selon le coût de la vie dans le pays d'accueil.

Contact

- Jeunes à Travers le Monde – JTM : Espace Anne de Bretagne (4ème étage), 15 rue Martenot, 35000 Rennes – 02 99 78 35 36
- > jtm.info@international-jtm.com
- > www.international-jtm.com

■ Stage Erasmus+ «Auberge» (demandeurs d'emploi suivis par une Mission locale de Bretagne)

Jeunes à Travers le Monde, avec Erasmus + et le réseau des Missions locales.

Vivre une **expérience professionnelle de 4 semaines au Royaume Uni et en Irlande et en Belgique** en découvrant les métiers du tourisme et de l'hôtellerie-restauration. Stage professionnel dans une auberge de jeunesse.

Public

- ▶ **18 à 25 ans**, résidant en Bretagne, inscrit dans une agence Pôle Emploi et suivi par une mission locale, quel que soit le niveau de qualification.

Modalités

- ▶ Présenter un **projet** de mobilité et remplir un **dossier** de candidature (téléchargeable sur le site).
- ▶ **Départ collectif** : vérifier le calendrier sur le site de JTM.
- ▶ **Statut** : demandeur d'emploi devenant stagiaire de la formation professionnelle.
- ▶ **Accompagnement** :
 - **Avant** le départ, accompagnement à la recherche de stage, préparation administrative, convention de stage, préparation collective au départ.
 - **Pendant** : chaque jeune est suivi par un tuteur de stage et un référent JTM.
 - **Après** le séjour : session collective de bilan et de valorisation de compétences, rédaction d'un rapport et accompagnement administratif, attestation fin de formation.

Financement

- ▶ Sous conditions, possibilité de conserver les allocations chômage (ARE) / RSA pendant le séjour.
- ▶ Couverture sociale (protection maladie, accident de travail).
- ▶ Prise en charge de l'hébergement.
- ▶ Participation financière pour couvrir les frais de transport, nourriture et autres.

Contact

- Votre mission locale
- Jeunes à Travers le Monde – JTM : Espace Anne de Bretagne (4ème étage), 15 rue Martenot, 35000 Rennes – 02 99 78 35 36
- > jtm.info@international-jtm.com
- > www.international-jtm.com

■ Stage Erasmus+ «Animation» (demandeurs d'emploi suivis par une Mission locale de Bretagne)

Jeunes à Travers le Monde, avec Erasmus + et le réseau des Missions locales.

Vivre une **expérience professionnelle de 4 semaines au Portugal** en découvrant les métiers de l'animation et du travail social. Stage professionnel dans une association, entreprise ou collectivité.

Public

- ▶ **18 à 25 ans**, résidant en Bretagne, inscrit dans une agence Pôle Emploi et suivi par une mission locale, quel que soit le niveau de qualification.

Modalités

- ▶ Présenter un **projet** de mobilité et remplir un **dossier** de candidature (téléchargeable sur le site).
- ▶ **Départ collectif** : vérifier le calendrier sur le site de JTM.
- ▶ **Statut** : demandeur d'emploi devenant stagiaire de la formation professionnelle.
- ▶ **Accompagnement** :
 - **Avant** le départ, accompagnement à la recherche de stage, préparation administrative, convention de stage, préparation collective au départ.
 - **Pendant** : chaque jeune est suivi par un tuteur de stage et un référent JTM.
 - **Après** le séjour : session collective de bilan et de valorisation de compétences, rédaction d'un rapport et accompagnement administratif, attestation fin de formation.

Financement

- ▶ Sous conditions, possibilité de conserver les allocations chômage (ARE) / RSA pendant le séjour.
- ▶ Couverture sociale (protection maladie, accident de travail).
- ▶ Prise en charge de l'hébergement.
- ▶ Participation financière pour couvrir les frais de transport, nourriture et autres.

Contact

- Votre mission locale
- Jeunes à Travers le Monde – JTM : Espace Anne de Bretagne (4ème étage), 15 rue Martenot, 35000 Rennes – 02 99 78 35 36
- > jtm.info@international-jtm.com
- > www.international-jtm.com

■ Stage Erasmus+ « Pass'Europe » (demandeurs d'emploi suivis par une Mission locale du Finistère)

Gwennili, en partenariat avec le BIJ de Brest et les Missions Locales du Finistère, le Conseil Départemental du Finistère

Permettre aux jeunes accompagnés par les Missions Locales du Finistère de **vivre une expérience professionnelle en Europe** (Berlin, Dublin, Séville), de développer leurs compétences linguistiques et sociales.

Public

- ▶ Pour les **18-25 ans**, domiciliés dans le **Finistère**, inscrits auprès d'une **Mission Locale**.
- ▶ Etre en recherche d'emploi, avec un **domaine professionnel** déjà identifié/expérimenté.
- ▶ Avoir un **niveau bac ou moins**, tous secteurs professionnels.

Modalités

- ▶ **2 mois de stage** à Dublin, Berlin ou Séville : 1 semaine de stage linguistique intensif, 7 semaines de stage en entreprise.
- ▶ Participer à une **réunion d'information** collective (organisées au sein des missions locales de Brest, Carhaix, Morlaix, Quimper).
- ▶ 2 mois pour **préparer le départ** : entretiens individuels, préparation au départ collective, rencontres skype avec les partenaires européens, organisation administrative du départ.
- ▶ 1 accompagnement **au retour** : entretiens individuels, journée de rassemblement collective, transfert des compétences acquises.
- ▶ **Statut** : une fois le stage trouvé, stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré.

Financement

- ▶ Prise en charge du transport, de l'hébergement, de l'alimentation (demi-pension Dublin / forfait alimentation Berlin et Séville), de l'assurance et de l'accompagnement.
- ▶ Reste à charge de 25 à 45 euros par semaine, possibilité d'obtenir des co-financements des collectivités locales/des dispositifs Mission locale.

Contact

- Missions Locales du Finistère (Brest, Carhaix, Morlaix, Quimper)
- Ou Association Gwennili, 02 98 53 06 86,
- > helene-mignon@gwennili.net



■ Stage Erasmus+ «Movil'App» (post apprentissage)

Chambres de commerce et d'industrie et Chambres de métiers et de l'artisanat

Permettre aux **jeunes issus des CFA** du réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) et des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) de Bretagne d'acquérir une expérience professionnelle via un **stage en Europe**.

Public

► Pour les jeunes ayant terminé et validé leur cursus de formation par un diplôme, issus d'un CFA du **réseau des CCI et des CMA de Bretagne**, et inscrits comme demandeurs d'emploi.

Modalités

- Stage de 3 à 6 mois maximum en Europe
- Statut : stagiaire de la formation professionnelle

Financement

- Bourse de séjour, cumulable avec les ARE Pôle Emploi.

Contact

- CCI Bretagne : 1 rue du Général Guillaudot - CS 14422 - 35044 Rennes Cedex - 02 99 25 41 76
- > euroformation@bretagne.cci.fr
- > www.bretagne.cci.fr/mobilite-en-europe
- > facebook : Apprentis destination Europe

■ Stage Erasmus+ «BEEP 2» (post enseignement agricole)

Réseau des établissements publics agricoles de Bretagne

Permettre aux **jeunes et adultes issus de l'enseignement agricole public de Bretagne** de compléter leur expérience professionnelle, d'acquérir ou découvrir de nouvelles techniques, de s'initier ou se perfectionner en langue via un **stage en Europe en entreprise ou organisme professionnel**.

Public

- Pour tout lycéen, apprenti ou stagiaire formation adulte qui :
 - a effectué tout ou partie de sa scolarité dans l'enseignement agricole public en Bretagne,
 - a fini sa formation (même depuis peu),
 - se trouve en situation de demandeur d'emploi au moment de sa demande.

Modalités

- Stage de 4 à 6 mois, en Europe (32 pays).
- Statut : stagiaire de la formation professionnelle.

Financement

- Bourse voyage : forfait selon l'éloignement du pays (souvent entre 180€ et 360€)
- Bourse séjour : forfait journalier selon le pays et la durée du séjour
- 25 à 39 € par jour selon la destination, pour les 14 premiers jours
- puis 18 à 27 € par jour selon la destination, à partir du 15ème jour.

Contact

- Un contact est indispensable avec son ancien établissement.
- Informations : -> www.formation-agricole-bretagne.fr/programme-erasmus-beep/faire-une-demande-de-bourse

3-2 Erasmus pour jeunes entrepreneurs (EYE)

EYE, c'est le programme européen d'échanges pour « jeunes » entrepreneurs. Il permet de trouver un entrepreneur hôte dans un pays d'Europe et d'aller faire un séjour de quelques mois (entre 1 et 6) dans son entreprise.

Public

- les personnes ayant créé leur entreprise il y a moins de trois ans ou ayant un projet de création (pas de limite d'âge, « jeune » faisant référence à l'âge de l'entreprise – tous les secteurs sont concernés) ;
- qui souhaitent consolider leur projet en bénéficiant du soutien d'un chef d'entreprise expérimenté ;
- qui veulent donner à leur entreprise une dimension internationale.

Modalités

- S'inscrire sur la plateforme du programme EYE : www.erasmus-entrepreneurs.eu
- Contacter LMT, référent pour l'Ouest qui vous aidera à identifier une entreprise dans le pays de votre choix.
- Organiser son échange via Internet.

Financement

- Bourse européenne pour financer son séjour : de 600€ à 1000€ selon le pays d'accueil.

Contact

- www.erasmus-entrepreneurs.eu
- Pour le Grand Ouest : **Laval Mayenne Technopole (LMT)**
6, rue Léonard de Vinci – BP0119, 53001 Laval cedex
Nicolas Chomel, 02 43 49 75 24
-> nicolas.chomel@laval-technopole.fr
-> www.laval-technopole.fr/projet-europeen-erasmus-for-young-entrepreneur

3-3 Les autres programmes

■ Stage Atlas (demandeurs d'emploi d'Ille-et-Vilaine)

Jeunes à Travers le Monde, avec le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

Vivre une **expérience professionnelle** à l'étranger (**hors Europe**) dans son domaine d'activité ou pour découvrir un nouveau métier.
Stage de **2 à 6 mois**.

Public

- **18 à 35 ans** en recherche d'emploi et résidant en Ille-et-Vilaine.
- Aucun niveau de langue, de diplôme ou de formation n'est requis.
- Être inscrit dans une agence Pôle Emploi et au régime général de la sécurité sociale de Bretagne.

Modalités

- Présenter un **projet** de mobilité et remplir un **dossier** de candidature (téléchargeable sur le site).
- **Départs** tout au long de l'année. Prévoir environ 4 mois entre la date du dépôt de dossier JTM et la date de départ effective.
- **Destinations** : tous pays hors Union européenne (UE), et hors destinations nord-américaines (à cause de restrictions de visa).
- **Statut** : stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré ou rémunéré (selon droits ASSEDIC).
- **Accompagnement** :
 - **Avant** le départ, accompagnement à la recherche de stage, préparation administrative, convention de stage, préparation collective au départ.
 - **Pendant** : chaque jeune est suivi par un tuteur de stage et un référent JTM.
 - **Après** le séjour : session collective de bilan et de valorisation de compétences, rédaction d'un rapport et accompagnement administratif, attestation fin de formation.

Financement

- Sous conditions, possibilité de conserver les allocations chômage (ARE) / RSA pendant le séjour.
- Couverture sociale (protection maladie, accident de travail).

Contact

- Jeunes à Travers le Monde – JTM : Espace Anne de Bretagne (4ème étage), 15 rue Martenot, 35000 Rennes – 02 99 78 35 36
-> jtm.info@international-jtm.com
-> www.international-jtm.com



■ Assistant de langue (pour étudiants)

Le poste d'assistant de langue consiste à compléter le travail du professeur de français (conversation, culture et civilisation...) à raison de 12 à 14 heures par semaine (selon les pays).

- ▶ Pour étudiant de 20 à 30 ans (35 ans pour certains pays), titulaire au minimum d'une 2ème année de Licence.
- ▶ Destination : 20 pays concernés. Durée : 7 à 11 mois.
- ▶ La demande doit être faite au mois de novembre pour la rentrée suivante et déposée auprès de votre établissement.

Contact

- Service des relations internationales de votre établissement d'enseignement.
- -> www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger (Centre International d'Etudes Pédagogiques)

A savoir !

Les étudiants souhaitant partir en tant qu'assistant de langue dans un pays européen peuvent aussi en faire la demande dans le cadre d'un stage via le programme Erasmus+. Consulter le chapitre 2-1.

■ Stage Praxes en Allemagne

Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)

Dispositif pour les jeunes qui souhaitent effectuer volontairement un stage en Allemagne pendant 1 à 6 mois, indépendamment de leur formation ou de leur activité professionnelle. Il s'adresse également à des jeunes qui souhaitent se réorienter professionnellement.

- ▶ Pour les 18-30 ans, bacheliers, jeunes diplômés de la formation professionnelle ou de l'enseignement supérieur, demandeurs d'emploi ou des jeunes qui souhaitent se réorienter.
- ▶ Frais de dossier de 50 € par stagiaire.
- ▶ Tous les stagiaires PRAXES cherchent eux-mêmes leur stage mais l'OFAJ propose différents services.

Les services de l'OFAJ

- ▶ Aide dans la recherche en mettant à disposition des offres de stage sur une plateforme dédiée.
- ▶ Garantit le cadre juridique de la mobilité en établissant un contrat de formation professionnelle avec le stagiaire comme préalable à la délivrance de la convention de stage tripartite (stagiaire, OFAJ et organisme d'accueil).
- ▶ prend en charge une assurance complémentaire pour tous les stagiaires pendant la durée de leur stage.

Contact

- -> www.ofaj.org : présentation de Praxes et des autres programmes de l'OFAJ, petites annonces de jobs, stage, au pair...

4 – Autres pistes

■ Faire un stage dans une institution européenne ou une organisation internationale

Déposer une candidature auprès des institutions peut faire peur. Pourtant les institutions européennes proposent des stages, parfois rémunérés.

Si vous êtes titulaire d'un niveau bac +3 et vous avez des compétences spécifiques (thématique, logistique, interprétariat), tentez votre chance.

- > epso.europa.eu
- > whc.unesco.org/fr/emplois
- > www.unric.org/fr/emploi-et-stages-a-lonu
- > <https://careers.un.org>
- > www.oecd.org/fr/carrieres/

A savoir !

Le Ministère des Affaires étrangères accueille des étudiants en stage et propose des postes à l'étranger. Le stage s'effectue au sein d'une mission diplomatique ou consulaire (chancellerie politique, service de presse, service de coopération et d'action culturelle, section consulaire). Durée maximale : 6 mois. Niveau d'études : bac +3.

-> www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/stagiaires/

■ Opter pour un stage « clé en main » ?

Vous pouvez vous faire accompagner par un organisme privé qui propose des « stages clés en main » (offre de stage, logement et assurance).

Sachez cependant qu'**avoir fait vous-même les démarches sera beaucoup plus apprécié par vos futurs employeurs**, vous aurez plus d'atouts pour valoriser cette expérience.

Si vous choisissez de passer par un organisme...

Soyez vigilants, les **propositions commerciales sur internet sont très nombreuses, attention aux arnaques...** Il faut savoir **décrypter l'offre, bien analyser le prix, les prestations** incluses ou non...

- ▶ Demandez des précisions sur le logement (individuel ou collectif, salubrité, disponibilité, distance par rapport au lieu de stage...).
- ▶ Examinez de près les clauses et le coût des services proposés.
- ▶ Assurez-vous aussi qu'un remboursement est prévu s'il n'y a pas de stage à la clé.
- ▶ Ne versez que 20 à 30 % du prix demandé à l'inscription.
- ▶ Exigez que l'on vous remette un contrat écrit qui reprend l'ensemble des conditions.
- ▶ N'effectuez pas de paiement à distance sans contrat signé préalable.
- ▶ Préférez un organisme agréé, situé en France, donc soumis au droit français.

Plusieurs organismes sont affiliés à des fédérations professionnelles françaises de séjours linguistiques (L'Office, Unosel...) et à ce titre s'engagent à respecter une charte.

Contact

- -> www.loffice.org
- -> www.unosel.org
- Consultez les fiches pays du réseau Information Jeunesse : elles peuvent indiquer des contacts spécifiques.

■ Partir comme volontaire

Service volontaire européen (SVE) ou Corps européen de solidarité, Service civique, Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA), Volontariat de solidarité internationale (VSI)...

- ▶ Consulter les fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.26 « Le volontariat international ».

■ Travailler à l'étranger

- ▶ Consulter les fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.21.

■ Au pair à l'étranger

- ▶ Consulter les fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.23.



5 – L'Europass

-> <http://europass.cedefop.europa.eu/fr>

Que vous soyez élève, apprenti, étudiant, demandeur d'emploi, salarié, l'Europass est un outil européen qui vous permet de mettre en valeur votre parcours et vos compétences (études, expériences professionnelles, compétences linguistiques...). Son but est de faciliter la mobilité de tous ceux qui veulent se former ou travailler en Europe.

L'Europass réunit 5 documents

■ En accès libre, à remplir soi-même

-> téléchargeable sur <http://europass.cedefop.europa.eu/fr>

► Le **CV Europass** : vous aide à présenter clairement vos compétences et qualifications.

► Le **Passport de langues Europass** : un outil d'autoévaluation pour vos compétences et qualifications linguistiques.

■ Délivrés par les organismes

► **L'Europass Mobilité** permet de consigner les savoirs et compétences acquis dans un autre pays européen. Exemples d'expériences : stage en entreprise, trimestre d'études dans le cadre d'un programme d'échanges, stage volontaire dans une O.N.G...

Il est rempli par les deux organisations partenaires associées au projet de mobilité, l'une dans le pays d'origine, l'autre dans le pays d'accueil (universités, écoles, centres de formation, entreprises, O.N.G...).

► Le **Supplément au certificat** décrit les savoirs et compétences acquis par les titulaires de certificats de l'enseignement et formation professionnels. Le **Supplément au diplôme** décrit ceux acquis par les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur.

Ils contribuent à une meilleure lisibilité des diplômes à l'extérieur.
Se renseigner auprès de son établissement.